

Acte de mariage de DELALANDRE Louis et BRETTEVILLE Marie Anne
Madeleine [482]x[483]

Ce mardi vingt-sixième jour novembre mil sept cent cinquante-trois, après la publication des bans du futur mariage d'entre Louis DELALANDRE, veuf, cordonnier, fils de feu Louis et de feu Catherine CHAPELLE ses père et mère de cette paroisse d'une part, et Marie Anne Magdeleine BRETTEVILLE, fille de Guillaume et de Catherine BINET ses père et mère de la paroisse d'Angerville la Martel d'autre part, faites en cette église qu'en celle dudit Angerville aux prônes des messes paroissiales le dimanche quatrième, le dimanche onzième et le dimanche dix-huitième du présent mois, sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement ou opposition ainsi qu'il m'a paru par le certificat de monsieur le vicaire dudit Angerville en date du vingt-cinquième dudit mois. Je soussigné, prêtre vicaire du lieu ai reçu, après les fiançailles célébrées le dimanche vingt-cinquième du présent mois à Angerville, leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la sainte église en présence de Guillaume BRETTEVILLE, maréchal, père de l'épouse, Jean Jacques CADINOT, domestique de cette paroisse, Guillaume DELALANDRE, berger de cette paroisse, lesquels ont signé avec l'époux et l'épouse.
(approuvé sur l'autre page « au prosne des messes paroissiales)